



COMMUNE DE GESVES

Province de NAMUR – Arrondissement de NAMUR

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte concernant :

**Une procédure de modification de voirie en vue de supprimer un excédent de voirie du chemin n°5 situé rue de la Drève à 5340 Sorée jouxtant la parcelle cadastrée division 5, section C et n°109 F.**

Cette enquête publique se déroulera sur une période de 30 jours allant du 03 juin 2024 au 02 juillet 2024, selon les modalités prévues à l'article 24 du Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration communale au Service Patrimoine sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures, le jeudi également jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Marie Guisse par téléphone au 083/670.204 ou par mail à [patrimoine@gesves.be](mailto:patrimoine@gesves.be).

Tout tiers intéressé peut formuler ses observations écrites auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête :

- par courrier ordinaire au Collège communal : Administration communale de Gesves, Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 GESVES
- par télécopie au 083/670.334
- par courrier électronique à l'adresse : [patrimoine@gesves.be](mailto:patrimoine@gesves.be)

Les envois par courrier ou télécopies doivent être datés et signés sous peine d'être irrecevables, les envois par courrier électronique sont identifiés et datés et tout courrier portera la mention : MG/Chemin 5.

Tout tiers intéressé peut obtenir des explications et/ou formuler ses observations orales sur rendez-vous auprès de Madame Marie GUISSSE ([patrimoine@gesves.be](mailto:patrimoine@gesves.be) ou tél. 083/670.204).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 02 juillet 2024 à 12h00 à l'Administration communale.

GESVES, le 22/05/2024

Pour le Collège,

La Directrice générale,

Marie-Astrid  
HARDY



Le Bourgmestre,

Martin  
VAN AUDENRODE

[www.gesves.be](http://www.gesves.be)

Chaussée de Gramptinne 112 – 5340 Gesves



+ 32 (0) 83/670 300



+ 32 (0) 83/670 334

BELFIUS : 091-0005306-97

IBAN : BE54 0910 0053 0697

BIC : GKCCBEBB